

du voyage : Si donc ce voyage a duré qua-
 rante ans, il s'ensuit, non que Moïse étoit
 peu habile, mais qu'il étoit fidèle observateur
 des ordres émanés de Dieu. Ajoutez à cela,
 qu'à juger de Moïse par ses ouvrages, par
 les loix & les réglemens qu'il a faits pour for-
 mer la République Juive & pour y établir la
 justice, l'ordre, la véritable Religion, on doit
 convenir qu'il a eu une très-grande étendue
 de connoissances, & qu'en ce point il a sur-
 passé tous les Fondateurs d'Empires, tous les
 Législateurs Grecs & Romains, dont l'histoire
 fait mention. Tout cela au reste soit dit
 en raisonnant humainement, sur les effets &
 les apparences extérieures. Mais si après cela
 on veut raisonner sur les grands principes de
 la Religion, on saura que la conduite de
 Moïse étoit toute mystérieuse. Toute l'écono-
 mie de l'ancienne Loi étoit figurative de cho-
 ses futures. *Lex Christo gravior fuerat.* Ce
 voyage de quarante ans figuroit la vie pré-
 sente; nous sommes des voyageurs ici-bas,
 nous voyageons vers notre Patrie céleste. La
 Terre sainte figuroit le Ciel. Moïse, le Chef de
 l'ancienne Loi, représentoit cette Loi. Josué
 ou Jésus, car c'est le même nom, figuroit
 Jésus-Christ. Moïse n'introduisit pas le Peuple
 dans la Terre sainte, parce que, comme l'en-
 seigne l'Apôtre écrivant aux Hébreux, l'an-
 cienne Loi ne pouvoit pas par elle-même con-
 duire les hommes au salut. Il a fallu qu'il
 s'élevât un Josué, un Jésus, un Sauveur qui
 pût nous mener au Ciel. »

Voilà, mon cher Hautlard, des réflexions que
 nous n'avons jamais faites; c'est que nous ne
 sommes pas des mieux instruits de notre Reli-
 gion.